

PLUi de Saint-Christoly-de-Blaye : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 19 décembre 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Saint-Christoly-de-Blaye (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 17 décembre 2025. Il délimite 117 zones, dont 19 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 19 décembre 2025.

- Le PLUi de Saint-Christoly-de-Blaye s'applique dans sa version du 17 décembre 2025 ; nous publions 19 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 117 zones : 19 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 50 agricoles (A) et 48 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Saint-Christoly-de-Blaye occupe le rang 46 par le nombre de zones délimitées : 62 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 141 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Saint-Christoly-de-Blaye depuis 2013, pour 117 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	117 zones
Zones urbaines (U)	19 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	50 zones
Zones naturelles (N)	48 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DE BLAYE
Version du	17 décembre 2025
Partition GPU	DU_200023794
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200023794/0a77ea6e9cf01e7006cfb9dcbea7aa28/200023794_reglement_20251217.pdf
Règles extraites	19 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Saint-Christoly-de-Blaye

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes

n'est pas anormale.

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/saint-christoly-de-blaye-33382>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Saint-Christoly-de-Blaye : zonage, règlement et permis de construire (suite)

L'arrêté sur Légifrance

Risques majeurs recensés

Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054877080>

Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Risque industriel, Nucléaire
17 reconnaissances

1er octobre 2022

Sécheresse

0 plan

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Uab, Ub1, Ub2, Ue, Uh1, Uh2, Up, Ux

Situation administrative

Code INSEE

33382

Code postal

33920

Intercommunalité

CC de Blaye

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

117 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

117 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

117 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Girons-d'Aiguevives (3,2 km)

47 zones

Saugon (4,1 km)

30 zones

Générac (5,0 km)

35 zones

Campugnan (6,2 km)

38 zones

Berson (7,3 km)

87 zones

Saint-Paul (7,5 km)

51 zones

Cars (9,7 km)

61 zones

Samonac (10,6 km)

35 zones

Saint-Ciers-de-Canesse (10,9 km)

23 zones

Saint-Martin-Lacaussade (11,4 km)

43 zones

Fours (11,5 km)

29 zones

Comps (12,1 km)

25 zones

Saint-Seurin-de-Bourg (12,9 km)

12 zones

Plassac (13,2 km)

44 zones

Saint-Genès-de-Blaye (13,5 km)

26 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/saint-christoly-de-blaye-33382>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Saint-Christoly-de-Blaye : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Blaye (13,5 km)	72 zones
Villeneuve (13,8 km)	12 zones
Gauriac (14,2 km)	34 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/saint-christoly-de-blaye-33382>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.